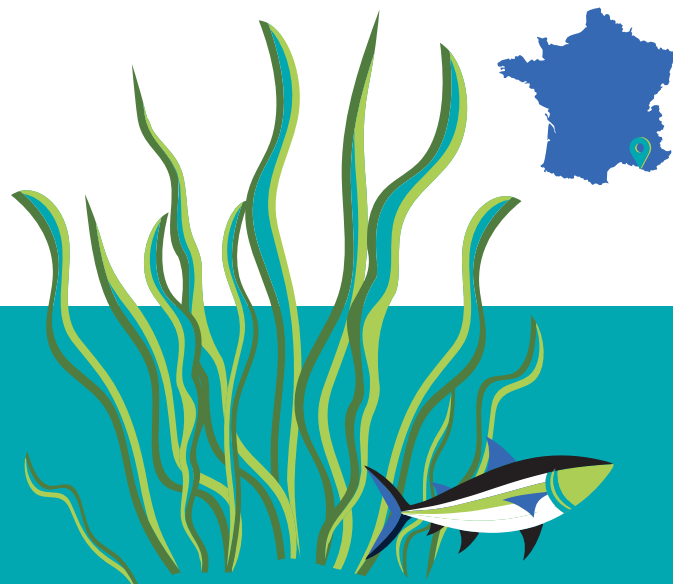




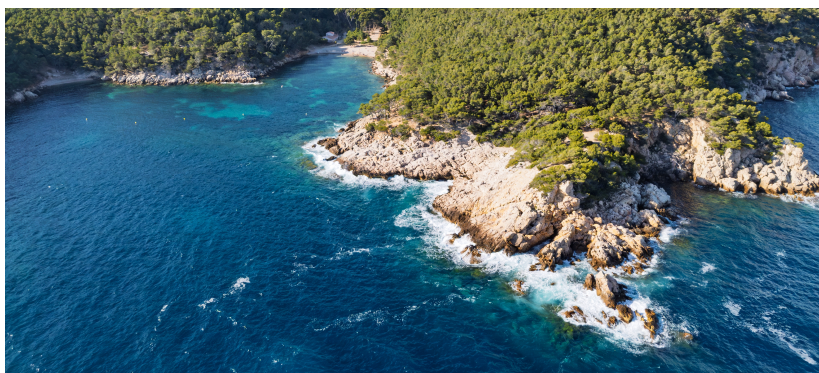
LA CIOTAT

HERBIERS MARINS

Protéger l'herbier de Posidonie pour
la bonne santé du littoral méditerranéen



Le Parc National des Calanques héberge sur son littoral d'exception un précieux herbier de Posidonie, un écosystème marin remarquable qui mérite d'être concrètement protégé de l'impact des ancres des navires de plaisance et travaille sur la mise en place de sept Zones de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) depuis 2021. Cinq zones sur les sept ont fait l'objet d'études préalables et attendent d'être mises en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence à partir de 2028. La sixième, qui concerne l'île Verte à La Ciotat, ne doit pas être oubliée et doit venir compléter ce dispositif. La superficie de la zone à protéger autour de l'île Verte est de 123,52 ha (57,4 % d'herbier vivant et 24,7 % de matte morte). Largement étudié, ce site est favorable à la mise en place de solutions techniques et réglementaires éprouvées.



Population :

37 599 habitants

Population de la métropole
d'Aix-Marseille-Provence :

1 961 169 habitants

Superficie de la commune :

32 km²

Superficie de la métropole
d'Aix-Marseille-Provence :

3 386 km²

Densité de population :

1 195 habitants au km²

Budget communal :

100 millions d'euros

Budget intercommunal :

4,9 milliards d'euros



PLAN D'ACTION

- *Mettre en place une ZMEL dans la zone d'herbier de l'île Verte.*
- *Mettre en place une Zone d'interdiction de Mouillage et deux zones de mouillage obligatoire sur fond sableux.*
- *Baliser des zones de mouillage obligatoires.*

COÛT DE LA MESURE

Faisabilité et travaux : entre **160 000€** et **200 000€** subventionnés à 80 %.

Puis exploitation de la ZMEL : **90 000€** par an.

Herbiers marins protégés : **123 hectares.**